



Formation des membres du Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Prérequis

Aucun

Public

Toute personne élue au sein d'un CHSCT

Durée

21 heures

Nombre de participants

Jusqu'à 10 personnes

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives

Évaluation

Évaluation réalisée tout au long de la formation basée sur l'assiduité du participant, des QCM et mises en situations

Attestation de fin de formation

Réglementation applicable

Art L2325-44 / L4614-14 et 15 / R.4614-21 à 35 du Code du travail

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 24 mois

Intervenant

Formateur

Objectif

Apporter aux participants les informations relatives à l'organisation de la sécurité dans les entreprises, ainsi que le rôle du CHSCT
Transmettre les outils d'observation, d'analyse des accidents de travail et des conditions de travail

Programme

Après une présentation du programme, du formateur et des participants

- Les textes réglementaires
- Le CHSCT : rôle, moyens, fonctionnement
- Les obligations et responsabilités
- Les différents acteurs de la prévention
- La prévention : définitions et notions importantes
- Les missions du CHSCT
- L'analyse de l'accident de travail
- L'évaluation des risques / DU (document unique)
- Les situations de travail : Analyse ergonomique
- Conduite de projet en santé et sécurité au travail
- Les risques spécifiques
- Les formations obligatoires en santé et sécurité
- Référence bibliographique liée à la prévention et au CHSCT